

ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

info@aarca74.com

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Pour les adhésions : adhesion@aarca74.com

A . A . R . C . A .

INTERNET: www.aarca74.com/

Bulletin 2013-1

Compte-rendu de l'assemblée générale du 29 décembre 2012

M Ballarini Bruno assure le secrétariat de séance.

A 18h10, Jacques Cévest président, ouvre la séance en remerciant M le Maire d'assister à l'ensemble de la réunion, y compris la remise des prix du concours photo, montrant ainsi son intérêt pour nos travaux.

Excuses : Il présente les excuses des membres du CA absents de la Chapelle en ce moment et des membres de l'Association des résidents de Châtel retenus par leur trophée de ski à la même heure.

Il précise qu'il représente Mireille Sertout, présidente de la FARSM en tant que membre du bureau.

32 personnes sont présentes. Le changement de date n'a pas permis à bon nombre d'adhérents de se libérer ce soir. M Bernard Auzou (Le Dauphiné Libéré) assiste à la réunion.

Rapport moral 2012 du président:

Certains d'entre vous et surtout ceux qui ne sont pas là se posent sans doute cette question :

A quoi sert l'AARCA ?

Après 20 ans d'activité, on a parfois l'impression de ronronner un peu, de faire et dire toujours la même chose et cependant, permettez-moi de profiter de cet anniversaire qui nous donne l'âge adulte pour faire un petit retour sur ces 20 ans d'activité.

Pourquoi, il y a 20 ans, André et Andrée Royer, Léon Baux, Michel Seguin et quelques autres ont-ils voulu créer une association de résidents à la Chapelle?

Il suffit simplement de relire avec attention les statuts (vous y remarquerez au passage que jamais, depuis l'origine, il n'a été question de résidents «secondaires», même si on nous a souvent accolé le qualificatif. Il est vrai que ces derniers sont très majoritaires dans l'association, mais depuis l'origine et sans discontinuer, nous avons intégré les résidents permanents qui le souhaitaient.



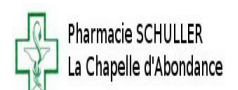
Lauréat du concours: Ch Brunet «Le pied ... au pied du Linleu »

Que disent ces statuts ?

Que nos objectifs sont de «faciliter l'établissement de relations amicales entre résidents » (on dirait sans doute maintenant « tisser du lien social »).

Oui, nous le revendiquons, nous cherchons à rapprocher les gens, résidents permanents ou secondaires, à travers nos activités sportives, culturelles ou de découverte. Toutes nos activités sont ouvertes à tous, les touristes en profitent, parfois les enfants des colonies de vacances.

Ce sont ainsi 16 trophées de ski qui ont été organisés en collaboration avec le ski-club et l'Office de Tourisme et encore plus de concours photo dont les clichés constituent un magnifique diaporama des richesses architecturales et naturelles de cette vallée.





Sous la télécabine de la Panthiaz (Odile Berthoux)

Ce sont des dizaines de randonnées pédestres ou à raquettes qui ont permis à de nombreux résidents de découvrir ou redécouvrir ces mêmes richesses, que ce soit la faune, la flore, l'architecture ou les produits de l'agriculture pastorale...

Cela nous a donné l'occasion d'échanger et de travailler avec les autres associations locales comme le ski-club mais aussi la bibliothèque le Millefeuilles sans oublier Handival dont nous soutenons l'action en faveur d'une montagne ouverte à tous. Ca a été également le cas pour l'organisation des jeux nationaux des transplantés et dialysés. Ce le sera encore plus pour les jeux mondiaux en 2014.

D'autres actions, que l'on voit peut-être moins mais sont devenues le fondement de notre action, passée, présente et surtout, je pense, future sont déjà énoncées en 1992 :

Intéresser les résidents à la vie locale et régionale : c'est le sens du travail d'information que nous faisons autant que nous le pouvons au travers de notre site Internet, des messages que vous recevez régulièrement et surtout de notre flash info trimestriel. Nous avons même, une année, expédié le Bulletin Municipal à tous nos adhérents puis l'avons mis en ligne sur notre site. Nous signalons chaque année sa publication afin que chacun puisse le retirer et s'informer de la vie municipale.

Je remercie à cette occasion les professionnels de l'information que sont Bernard Auzou pour le Dauphiné Libéré, Bertrand Guffroy pour Infoval74 et Miguel Martin de Radio-Châtel pour leur collaboration dans ce domaine mais je remercie surtout M le Maire qui nous reçoit, au moins trois fois par an pour un tour d'horizon des actions en cours et des projets notamment dans le domaine de l'urbanisme. C'est toujours un moment d'échange riche d'enseignements pour nous qui ne sommes pas en permanence à la Chapelle.

Des autres points, qui sont très détaillés, je retiendrai surtout ces termes: « soutenir et promouvoir les initiatives susceptibles d'assurer un développement harmonieux de la Chapelle » (on dirait durable maintenant).



Bien sûr, à un certain moment, nous avons dû nous doter de la possibilité de faire valoir nos droits devant les autorités compétentes quand nous jugions ne pas être entendus.

L'AARCA a ainsi été un aiguillon dans le domaine de la facturation de l'eau en intervenant au Sénat avant la rédaction de la loi sur l'eau de 2006 et a sans aucun doute, influé sur la rédaction du décret de 2003 qui permet l'individualisation de la facturation dans les immeubles collectifs.

Mais l'essentiel de notre travail est bien de vous tenir au courant de ce qui se passe, de « suggérer » comme le prévoient nos statuts. Nous ne sommes pas électeurs mais nous sommes contribuables, oh combien, et usagers. Cet état de fait nous donne le droit d'être écoutés. J'ai même le sentiment que nous sommes parfois entendus.

Ainsi, nous refusons le statut de touriste auquel beaucoup voudraient nous confiner. Nous refusons d'autant plus le statut de « vache à lait » auquel notre position de contribuable non électeur pourrait nous conduire et que certains d'entre nous dénoncent. Pour ce faire, il faut montrer notre présence, pas toujours par des requêtes qui peuvent paraître parfois exotiques, mais par l'écoute, la compréhension et surtout la proposition: nos statuts ne disent pas autre chose.

Nous avons ainsi réclamé pendant 15 ans plus de sécurité pour les piétons, suggéré un aménagement en bord de Dranse et puis un jour... on en a parlé dans les instances dirigeantes, et puis l'idée a avancé, puis a pris forme.



Chemin gelé en bord de Dranse (Charles Schuller)

Bien sûr l'AARCA ne revendique pas la totale paternité de ces projets, mais permettez-moi de penser que notre action n'y a pas été étrangère.

Si nous ne parlons moins d'urbanisme en ce moment, c'est que le PLU s'applique sans trop de difficultés.

En son temps, nous avons suivi de près sa mise en œuvre, comme nous avons suivi de près la mise en place du Plan de Prévention des Risques. Nous étions en ce temps-là, je crois me souvenir, bien peu à s'y intéresser : l'AARCA



était là, vous avez été informé des dates d'enquête publique : certains d'entre vous ont pu s'exprimer sur les registres (acquiescement de M le Maire).

A notre invitation, Monsieur le Maire est venu ici même vous les présenter en 2006 puis encore l'année passée.

Plus récemment, nous avons participé de façon active, à l'invitation du Syndicat Intercommunal, à l'élaboration de la Charte Paysagère de la vallée d'Abondance. M Turpin et M Burdy de l'AARCA ont accepté de nous y représenter. Tous les deux connaissent bien les questions d'urbanisme et sont prêts à poursuivre cette tâche.

Que les résidents soient consultés est une avancée qu'il ne faut pas minimiser. Les temps changent, tant mieux.

L'AARCA s'est aussi exprimée dans les enquêtes publiques menées pour le désenclavement du Chablais, le classement des Cornettes de Bise en parc régional, mais aussi contre le projet d'exploitation du gaz de schiste si dangereuse pour notre environnement dans sa forme actuelle. Si vous ne le saviez pas encore, le gouvernement a adopté un moratoire sur l'exploitation des gaz de roche par fragmentation. (intervention d'une adhérente qui conteste le fait d'être contre l'exploitation de ces hydrocarbures et explique qu'elle peut être réalisée de diverses manières).

Le président répond que nous ne sommes pas contre l'utilisation de cette manne mais seulement sur la méthode d'exploitation par fracturation hydraulique qui semble très dangereuse pour l'environnement, notamment à cause de l'utilisation en sous-sol de grandes quantités d'acide chlorhydrique. Nous pensons que cette exploitation est incompatible avec la vocation touristique, naturelle et d'exploitation des eaux minérales du Chablais. Nous avons suivi et vous avons informé de la mise en œuvre notamment du SCOT du Chablais et de la DTA des Alpes du Nord qui auront sans doute des conséquences sur le prochain PLU.

C'est la raison pour laquelle je vous demanderai tout à l'heure de nous donner les moyens de remplir encore mieux notre mission à votre service.

Notre travail est aussi souvent d'expliquer les règles et leur application aux résidents, et même aux habitants permanents qui nous consultent parfois.

Je sais que certains ont quitté l'AARCA car « nous ne faisons rien contre les nouvelles implantations de bâtiments » ou autre raison similaire.

Non, là n'est pas notre rôle. Une fois les documents d'urbanisme votés et validés par les services de l'État, nous ne pouvons et ne devons que surveiller leur bonne application. C'est avant qu'on s'exprime.

C'est ce que nous faisons en votre nom.

Dans développement durable, il y a d'abord développement. Qui n'avance recule. On ne peut passer le temps à contempler un passé idyllique (était-il si idyllique d'ailleurs ?) en espérant que rien ne change, mais on peut accompagner l'évolution en la maîtrisant, l'AARCA se propose d'être active et de vous représenter dans l'évolution de la Chapelle.

Il y a quand même des petites améliorations à apporter, ne serait-ce que les entrées de station qui sont toujours aussi déplorables, en venant de Thonon mais surtout sur la route

de Linga, dans le lit majeur de la Dranse, avec des dépôts de matériaux qui sont non seulement inesthétiques mais qui pourraient causer de graves dommages en cas de débordement du torrent. Je sais que M le Maire n'est pas resté inactif dans ce domaine mais que ses actions n'ont pas abouti au résultat escompté.

C'est au titre de l'amélioration du cadre de vie que nous exhortons les résidents à utiliser les navettes plutôt que leurs voitures, et nous montrons l'exemple pour nos sorties ski dans les Portes du Soleil.

Nous soutiendrons ainsi toutes les initiatives visant à réduire la circulation et améliorer la sécurité des piétons comme des skieurs. Ainsi, la nouvelle piste de descente du Crêt Béni, la liaison entre les 2 domaines skiables, le développement du forfait Évasion et même la liaison Super-Châtel Linga vont dans le bon sens. Ceci nous intéresse aussi, comme tout ce qui se passe dans la vallée car nous vivons dans l'ensemble de cette vallée.

Nous souhaitons ainsi que soient maintenus les espaces naturels nécessaires à l'agriculture pastorale et à la biodiversité sans en faire des sanctuaires excluant toute activité humaine.

Notre action locale s'est étendue en 2004 en participant à la création de la Fédération des Associations de Résidents de Montagne (FARSM) qui comporte maintenant 17 associations représentant plus de 12 000 résidents.

Son action est tout à fait conforme à la nôtre mais elle peut s'impliquer dans des domaines plus vastes comme la réhabilitation du patrimoine bâti résidentiel, qui est un problème qui va se poser dans l'avenir et dont les solutions sont loin d'être simples mais aussi la fréquentation de la montagne en été notamment par les jeunes, la gestion des espaces naturels, de l'eau, des déchets, et plus largement tout ce qui touche à la préservation d'une montagne naturelle et accessible.

C'est un formidable lieu d'échange et de dialogue pour nous en même temps qu'une banque d'idées.

Nous avons ainsi réalisé en collaboration avec la région Rhône-Alpes une enquête couvrant les 17 stations adhérentes sur la fréquentation et les besoins des résidents secondaires que j'ai le plaisir de remettre à M Le Maire, ainsi qu'une enquête sur le prix de l'eau dans les stations de montagne (où la Chapelle n'est pas mal placée).

Nos dernières réunions nous ont permis des rencontres avec des associations partenaires que sont Mountain Riders pour la sensibilisation aux « éco-gestes » des touristes en montagne, l'AIRAP qui milite pour une meilleure prise en compte des zones d'avalanches dans l'élaboration des PLU et PPR et l'ASDER pour l'amélioration de l'immobilier dans les stations, notamment au niveau de l'isolation.

On voit dans l'enquête menée que les lits froids ne sont pas aussi froids qu'on veut bien le dire avec des taux de remplissage, hors circuit marchand, de 8 à 10 semaines par an, dont l'été. Les résidences de tourisme font-elles beaucoup mieux ? Quand la neige est là sans doute, mais si elle vient à manquer...

Merci de votre attention.

Vote: Le rapport moral est adopté à l'unanimité
<http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/index.php>

Rapport d'activité 2012 (présenté par J Cévest)

Je ne reviendrai pas sur l'activité liée à l'urbanisme en général dont j'ai beaucoup parlé dans le rapport moral.

Nous avons dû annuler le traditionnel trophée annuel de ski alpin en février à cause de la météo et d'un faible nombre d'inscrits.

Sorties Portes du Soleil

Désormais traditionnelles également, elles permettent de découvrir l'ampleur du domaine skiable en toute convivialité les jeudis de février.

Si la première a été bien fréquentée, la deuxième s'est déroulée en tout petit comité, la météo là aussi avait été capricieuse jusqu'au départ.

Le concours photo « Les sentiers de la Vallée d'Abondance » a permis aux promeneurs photographes de découvrir et vous faire découvrir la variété des chemins et sentiers. Merci à Janick Leconte de son investissement, ainsi qu'à Bertrand Guffroy, Patrick Brault qui ont constitué le jury.

Nous avons remis les prix tout à l'heure. Félicitations aux lauréats et merci à nos sponsors pour les lots offerts. Je vous encourage à les privilégier lors de vos achats. Vous retrouverez leur nom dans notre bulletin.

Vous pourrez voir ou revoir les plus belles épreuves sur notre site Internet.

Malheureusement nous devons déplorer l'arrêt de Janick qui a décidé de ne pas poursuivre son activité et à ce jour, personne ne s'étant manifesté pour reprendre le flambeau, il y a fort à craindre que le concours n'ait pas lieu en 2013. Je lance donc un appel.

Nous n'avons pas organisé de randonnée pédestre au mois d'août dans la vallée car nous avons choisi d'aller plus loin et de fêter nos 20 ans en Suisse.

La journée des 20 ans, le 8 août

Malgré une météo décidément capricieuse cette année, nous décidons d'appliquer le plan B et le petit groupe part pour la Grotte aux Fées à Saint-Maurice. A la sortie de la grotte, les fées avaient exaucé nos vœux : le soleil était revenu pour la visite de l'abbaye de St Maurice, Martigny et Villars-sur-Ollon avec un paysage ensoleillé et une vue splendide sur les Dents du Midi et le Massif du Mont-Blanc. Puis c'est le Col de la Croix avec un panorama sur le massif des Diablerets et enfin une pause sur une terrasse fleurie dans le joli village des Diablerets.

De retour à la Chapelle, un apéro convivial réunissant une quarantaine de personnes a clôturé cette journée d'anniversaire immortalisée par Le Dauphiné.

Le président en a profité pour rappeler les origines de l'AARCA avec une pensée émue pour les fondateurs qui nous ont quittés et notamment André Royer qui a créé et présidé l'AARCA pendant les 10 premières années avec l'aide de son épouse Andrée qui a mis en place tout le système administratif que nous utilisons encore.

Pour toutes ces activités, en attendant, le tout numérique, pensez à regarder le panneau de l'AARCA placé maintenant à droite de l'entrée de l'office de tourisme.

Le site Internet reste un outil de communication et d'information privilégié. Nous allons y travailler encore avec notre webmaster.

Je vous engage, si vous le pouvez, à ne recevoir le bulletin trimestriel que par courriel, ce qui allège notre travail et nos dépenses. Pour ce, contactez Isabelle MOUGIN à l'adresse indiquée pour les adhésions.

Nous avons cette année aidé l'association Handival qui œuvre pour l'accès aux activités de montagne aux personnes à mobilité réduite, dans l'achat d'un fauteuil ski et avons poursuivi notre partenariat avec le Ski-Club et radio-Châtel.

VOTE : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Rapport financier de la trésorière Isabelle Mougin

(lu par J Cévest en son absence)

Recettes

Cotisations	1 540,00
Concours photos	105,00
Intérêts livret	226,59
Divers	<u>10,00</u>
TOTAL :	1871,59€

Dépenses

Affranchissements bulletins	779.67
Impression bulletins	705.44
Abonnements, Site Internet	428.80
Assurance	172.69
Adhésion FARM	100.00
Concours photos	501.72
Récompenses, parrainages	200.00
Convivialité, 20 ans AARCA	308.90
Frais financiers et divers	<u>48,87</u>
TOTAL	3246,09 €

Résultat 2012: - 1374.50€

<u>BILAN :</u>	Fin Ex.2011	Fin 2012
CCP	841,73	180,64
Caisse	-1,09	-1,09
Livret A	<u>10 876,87</u>	<u>10 163,46</u>
<u>TOTAL</u>	11 717,51€	10343,01€

Rapport des vérificateurs aux comptes

Mme Ackaouy, M Clament ont vérifié les comptes.

M Clament indique n'avoir relevé aucune anomalie, bien qu'une facture et un reçu manquent.

Ils proposent d'approuver les comptes de Mme Mougin.

VOTE : Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Le président remercie Mme Mougin pour son travail. Il précise que le déficit était attendu avec la reprise des 4 bulletins annuels, l'abonnement au Dauphiné et les frais de convivialité pour les 20 ans.

Il indique qu'on ne pourrait pas continuer ainsi pendant 10 ans mais que comme les réserves sont encore confortables et que les dépenses 2013 devraient légèrement baisser (budget calqué sur celui de 2011), il n'y a pas lieu d'augmenter le coût de l'adhésion.

Cotisation 2013: Il est proposé de maintenir le montant de l'adhésion à 15€. Pas d'objection.

Election du tiers sortant

Le Comité directeur est constitué de 9 membres au moins et renouvelé chaque année par tiers. Il comporte actuellement 13 membres. 6 sont sortants:

J Cévest, I Mougin, J Leconte, C Farobbia, C Brunet, M Brunet

Seule, Mme Leconte n'est pas candidate.

Le président lance un appel à la salle pour un renouvellement et une dynamisation du Conseil d'Administration. Aucune nouvelle candidature n'intervient.

VOTE: Les 5 candidats sont élus à main levée, à l'unanimité (J Cévest, I Mougin, C Farobbia, C Brunet, M Brunet)

Jacques Cévest pense qu'il faut des gens nouveaux avec des idées nouvelles. Aussi, après 11 ans de présidence (et la douzième en 2013), il ne renouvellera pas son mandat de président en 2014 tout en restant actif au sein de l'AARCA. Il invite chacun à s'investir pour le maintien de la vitalité de l'association.

Election des vérificateurs aux comptes pour 2013

VOTE : Mme ACKAOUY, MM DOUAL et CLAMENT sont réélus à l'unanimité.

Activités 2013

Urbanisme: M le Maire nous disait ici même l'an dernier: Qu'« il souhaiterait que les résidents puissent apporter leur point de vue et soutiennent ces projets pour convaincre les riverains du bien fondé de ces aménagements pour l'avenir du village » (« ce à quoi, J Cévest répond qu'ils le font volontiers pourvu qu'ils soient informés des périodes d'enquête. Il invite donc le maire à lui transmettre ces informations). » (cf : CR AG 2011)

Cette proposition va complètement dans le sens de ce que nous souhaitons. Il existe un moyen pour ce faire, c'est que notre association soit agréée au titre de l'urbanisme. Elle sera ainsi informée et consultée pour toute modification de PLU ou toute enquête d'urbanisme. M le Maire qui sera consulté donnera, nous en sommes certains, un avis favorable à la demande d'agrément que nous adresserons à M le Préfet.

Êtes-vous favorable à cette demande d'agrément ?

Avis de l'assemblée : favorable à l'unanimité

A ce jour le manque de bénévoles nous conduit à ne pas programmer le slalom de ski et le concours photo pour cette année. Nous sollicitons de nouvelles bonnes volontés pour la reprise de ces activités en 2014.

Sorties ski Portes du Soleil à la journée, en principe les jeudis 21 et 28 février (la date peut varier en fonction de la

météo). Repas dans un restaurant d'altitude. Capacité demandée : pouvoir skier 4 à 5 heures sur pistes bleues à rouges. Rendez-vous à 9h au Crêt Béni (départ navette). D'autres dates pourront être proposées en fonction de possibilité d'accompagnement (inscription les jours précédents au 04.50.73.37.75 ou par courriel).

Vous recevrez comme chaque année **4 bulletins d'information**. Toute information ou photos que vous pourriez nous envoyer nous aideront à les alimenter.

Communiquez nous vos modifications d'adresse et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence.

Enfin, vous savez que nous aidons, dans la mesure de nos moyens, les associations dont les buts concourent au développement de la station.

Nous continuerons donc notre partenariat avec le Ski-Club et reprendrons l'aide à l'association Trans'Forme qui organisera à la Chapelle les jeux mondiaux des dialysés et transplantés. Ces jeux nécessiteront l'intervention de nombreux bénévoles. C'est une bonne façon de montrer notre engagement au service de la commune et de l'association Trans'Forme. Merci aux résidents qui pourraient se libérer en janvier 2014 de me le faire savoir et merci à ceux qui m'ont déjà contacté suite à mon premier appel.

Randonnées pédestres

Elles seront programmées en cours d'année. Une randonnée gourmande est déjà prévue début août avec dîner en montagne (accessible aussi pour marcheurs moyens).

La journée en Suisse qui a été tronquée cette année est remise au 10 août 2013

Pour toutes ces activités, se renseigner au siège les jours précédents sur le panneau de l'OT ou en écoutant Radio-châtel.

Comme sur Radio Châtel, l'AARCA est prête à se présenter sur le Bulletin municipal, j'invite M le Maire à nous ouvrir ses colonnes (accord de M le maire pour 2013)

Infos diverses

- Les navettes Colombus permettent de circuler entre les stations pour 1,50€ par voyage (gratuité pour les détenteurs d'un forfait Portes du Soleil). Les navettes internes à la Chapelle sont gratuites et circulent en permanence dans la journée.

Expo maison des Sœurs :

"Bons baisers des Alpes" de 15h00 à 18h00.

Les alpes dans la publicité.

Bibliothèque: Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30. Ludothèque le mercredi. Les résidents y sont les bienvenus. Expositions permanentes de peintures et photos.

Le N°57 de «L'Alpe» intitulé « Au cœur du Val d'Abondance » 98 pages de textes et photos consacrées à la Vallée d'Abondance (15€-Édition Glénat). Disponible en librairie et OT

J Cévest signale un événement important: le lancement de Télé Châtel le 31/12, visible aussi sur Internet qui sera la vitrine de Châtel mais aussi de toute la vallée.

<http://www.youtube.com/user/ChatelTV>

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale statutaire est close à 19h30 et le président donne la parole à M le Maire.



Chemin sous bois (Gabrielle CZYZEWSKI)

Intervention de M Le Maire

M le Maire remercie l'AARCA de lui donner la parole. C'est toujours avec plaisir qu'il vient à cette assemblée générale rencontrer les résidents. Il dit ne pas avoir beaucoup de choses à ajouter à l'exposé très exhaustif des projets en cours à la Chapelle fait par le président mais se propose de répondre d'emblée aux questions de la salle.

Sur la mauvaise réception de la TNT en centre-bourg, il est surpris et va se renseigner car il n'a pas eu d'autres demandes dans ce sens. Seul le secteur de la Panthiaz semble poser quelques problèmes.

La réalisation du sentier en bord de Dranse a bien avancé avec notamment 8km réalisés sur la Chapelle et Abondance. La quasi-totalité va suivre en 2013.

Il confirme que c'est un projet dont on parlait depuis les années 90, notamment aux AG de l'AARCA.

Il est maintenant question de le poursuivre vers les 3 communes du bas de la vallée et même le plateau de Gavot et Évian.

La réalisation des trottoirs a occasionné une grande gêne aux usagers mais la commune en a profité pour renouveler les canalisations et branchements des différents réseaux enterrés. Les travaux seront terminés au printemps.

La deuxième tranche complétera l'aménagement jusqu'à l'église. Il reste quelques arrangements à trouver à cause des emprises nécessaires sur le domaine privé.

Au total, le nombre de places de stationnement n'a pas diminué, mais les places sont distribuées différemment. Ainsi un parking de 50 places a été créé près de la garderie, soit à 50m de l'Office de Tourisme. Il faut maintenant changer les habitudes, poser sa voiture au parking et marcher à pied quelques mètres pour accéder aux commerces et services. Les problèmes rencontrés actuellement viennent plus du manque de respect de la signalisation que de la mauvaise conception des aménagements (voitures sur les trottoirs ou sur l'arrêt navette, ...).

A la question d'un commerçant local M le Maire rappelle que la signalisation existe et qu'il n'est pas responsable du manque de civisme des usagers qui ne respectent pas les stationnements privés, pourtant signalés. Les usagers des

hôtels et résidences mobilisent aussi parfois toute la journée le stationnement public qui n'est pas fait pour ça.

Il faudra sans doute sévir pour faire respecter la signalisation.

Il ajoute que la nouvelle école-garderie-restaurant scolaire (début en 2013) sera dotée d'un parking couvert de 50 places dont une partie pourra être mise à disposition des riverains qui en auraient besoin.

En montagne, il faut aussi tenir compte du déneigement. Les parkings ne doivent pas servir de stockage pour la neige. Or en période de fortes chutes comme début décembre, les chasse-neige ont beaucoup de mal à trouver des emplacements pour l'évacuer.

Revenant sur les questions d'urbanisme chères à l'AARCA, il précise que les PLU devront être mis en cohérence avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) dans les 3 ans et donc réduire les surfaces constructibles au profit des espaces naturels.

La Charte Paysagère à laquelle a collaboré l'AARCA est un document de « bonne conduite » visant à faire respecter l'architecture de la vallée, les espaces naturels, les conditions de mobilité etc...dans l'élaboration des documents d'urbanisme à venir.

La commune de la Chapelle a déposé dans les premières un dossier de demande d'aide auprès du Conseil général dans le cadre du plan tourisme (250 millions d'€) pour le projet de neige de culture sur le Crêt Béni et sa retenue collinaire qui a obtenu toutes les autorisations nécessaires mais aussi pour le projet de liaison entre les deux domaines qui pourra utiliser les pistes forestières existantes et donc avoir un effet quasi nul sur les écosystèmes. (NDLR : l'AARCA est très favorable à ce projet car il réduirait beaucoup la circulation des voitures en journée à l'intérieur du village et les problèmes de stationnement inhérents).

Les réalisations de la nouvelle école et de ces projets vont repousser les travaux de la future mairie.

La gestion déléguée des remontées mécaniques pour 6 ans (2009-2015) ne pose pas de problèmes particuliers. Il a fallu un temps d'adaptation à chacun mais il semble que maintenant, tout le monde y trouve son compte. L'équilibre de gestion est atteint, la commune gardant à sa charge le financement d'une partie des investissements nécessaires à la pérennité des installations.

Le ski nordique connaît une évolution positive grâce aux investissements effectués dans ce domaine.

La communauté de communes est sur les rails, elle se dénommera « 2CVA » et remplacera le SICVA dans ses attributions, elle comptera 5200hts, 37 000lits touristiques pour 178km². Les 37 000lits touristiques lui permettent d'être considérée comme une collectivité de 11 000hts pour les dotations de l'État.

Le maintien en activité de Torgon ne semble pas compromis malgré les différences de fonctionnement et de réglementation de l'autre côté de la frontière.

Le désenclavement du Chablais avance doucement faute de financements. Il n'y a pas que le désenclavement routier, l'accès TGV est aussi en question. Actuellement, le moyen le plus rapide pour rejoindre Paris est le TGV à Aigle en Suisse avec la correspondance du Buski en Vallée d'Abondance.



Le cairn de la pointe de Chésery (Arnaud trésor)

Intervention de JL Roger, président de l'Office de Tourisme

Le cinéma est fermé en attente d'une solution de financement du projecteur numérique (environ 50 000€). L'activité est financée en quasi-totalité par la mairie, via l'OT car très déficitaire à cause d'une faible fréquentation.

Tout le monde pense cependant que la présence du cinéma est prépondérante pour la station.

Il rappelle que si le projet d'aménagements piétons a mis 20 ans pour aboutir, on peut attendre un an d'utilisation pour en faire le bilan.

Il espère que l'intercommunalité fera avancer la solidarité entre les communes et une vraie pensée intercommunale du tourisme à l'échelle de la vallée.

Il fait un rapide compte-rendu des festivités qui ont marqué le cinquantième anniversaire de l'Office de

Tourisme et annonce la tenue à la chapelle, en 2014 des jeux mondiaux des dialysés et transplantés.

Le président remercie les 2 intervenants de leur présence et invite les personnes présentes à continuer la discussion autour d'un verre.

Dernière minute : Bernard Maxit, maire de la Chapelle, vient d'être élu, par 17 voix sur 18, président de la nouvelle communauté de communes de la vallée d'Abondance qui remplacera le SICVA (2CVA).

Contacté aussitôt, il a assuré vouloir travailler à une vraie coopération intercommunale et solidaire, faisant siens les propos de JL Roger rapportés plus haut «une intercommunalité qui fera avancer la solidarité entre les communes et une vraie pensée intercommunale du tourisme à l'échelle de la vallée ... » .

Faisant référence à la Dranse «qui n'a pas toujours été un long fleuve tranquille», espérons avec lui que cette nouvelle communauté qui verra ses compétences élargies saura gommer les rivalités dans l'intérêt de tous et infirmera ce que j'avais dit il y a quelques années (NDLR :«Dans cette vallée, on a l'impression que les communes préféreraient mourir les unes à côté des autres plutôt que de vivre ensemble»)

Jacques Cévest

	Résultats du concours photo 2012	LOTS /(SPONSORS)
1	Christian BRUNET « Le pied au pied du Linleu »	1 trophée AARCA, 1 appareil photo (Intermarché) 1 forfait ski (Portes du Soleil)
2	Patrick ROUVILLAIN « Autour du lac d'Arvoin »	1 bon d'achat matériel sport (AARCA) 1 forfait ski (Portes du Soleil) 1 bois peint (Le Fournil)
3	Charles SCHULLER « Chemin gelé du bord de Dranse »	1 paire chaussures de sport (Raymond sport) 1 forfait ski SAEM Châtel 1 pichet (AARCA)
4	Gabrielle CZYZEWSKI « Chemin de sous bois le long de la Dranse »	1 paire chaussures de sport (Raymond Sport) 1 forfait ski Chap d'Abondance Loisirs Découverte 1 bois peint (Le Fournil)
5	Hélène SIGWALT-LECONTE « Montez à Chevennes par le GR5..... »	1 cadre photo (AARCA) 1 forfait ski CALD 1 bol (AARCA)
6	Odile BERTHOUX « Sous le télécabine de La Panthiaz »	1 bon d'achat charcuterie (AARCA) 1 vol complet Fantasticable (SAEM Châtel) 1 horloge (pharmacie Schuller)
7	Nicole TRESOR « Le sentier du Blanchet »	1 bon d'achat matériel sport (AARCA) 1 forfait ski (SAEM Châtel) 1 savon (pharmacie Schuller)
8	Nicole TRESOR « Vers les chalets d'Ardens »	Déjà classée
9	Jacques CEVOST « Sur la crête, vers le col d'Ugeon »	1 bon d'achat fromage (AARCA) 1 forfait ski (SAEM Châtel) 1 tee-shirt RTL2
10	Isabelle DEFRANCE « Arrivée sur les Thoulles »	1 noix de jambon (Maulaz) 1 forfait ski (SAEM Châtel) 1 savon (pharmacie Schuller)

1 1	Mariangela BRUNET « Entre Arvoin et Les Cornettes »	1 noix de jambon (AARCA) 1 forfait ski CALD 1 tee-shirt RTL2
1 2	Arnaud TRESOR « Retour sur Bassachaux »	1 lot fromage (AARCA) 1 forfait ski CALD 1 tee-shirt RTL2
1 3	Lydie BRUNET « Dans la descente du Linleu »	1 lot fromage (AARCA) 1 forfait ski CALD 1 tee-shirt RTL2
1 4	Patrick ROUVILLAIN « Réserve aux piétons ! »	Déjà classé
1 5	Gabrielle CZYZEWSKI « Passez le pont ! »	Déjà classée

Information

Le SICVA organise un concours-photo sur le thème de la mobilité douce. Photos à envoyer avant le 31/01.
<http://www.valleedabondance.fr/actualites.html>

Le Conseil d'Administration 2013 (élections des 29 et 30 décembre)



Isabelle Mougin
Trésorière-Secrétaire



Michel Seguin
Vice Président



Jacques Cévest
Président



Odile Berthoux
Activités sportives



Christine Farobbia



Patrick Turpin et J-Jacques Burdy
Urbanisme



René Pfister



Mariangela Brunet
Activités culturelles



Christian Brunet



Bruno Ballarini



Pierre Lasnier

La parité n'est pas encore respectée, mesdames, nous vous attendons.....vous serez les bienvenues !!!!!

Pensez à renouveler votre adhésion dès réception afin de faciliter le travail de la trésorière.

Complétez ou corrigez le bulletin joint si nécessaire et retournez-le avec votre chèque de 15€ à:
 Mme Isabelle MOUGIN : 5, rue des Tilleuls 70230 LOULANS VERCHAMP (adhesion@aarca74.com)
Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de l'en informer par retour ou en complétant le bulletin d'adhésion joint au bulletin papier.



Imprimé par nos soins en 01/2012
 Directeur de la rédaction et de la publication : Jacques Cévest
 Photos issues du concours photo 2012